

LETTRE DES BOURGEOIS AUX GENS DE LA CAMPAGNE,

Fermiers, Métayers & Vaſſaux de certains Seigneurs qui trompent le Peuple,

POUR SERVIR DE SUITE A *L'AVIS AU PEUPLE.*

MESSIEURS ET AMIS,

NOUS apprenons avec autant de ſurpriſe que d'indignation, que des hommes qui devroient vous inſtruire & vous éclairer, abuſent de votre confiance, au point de vous faire agir & délibérer contre vos plus vrais intérêts; qu'afin de perpétuer la ſervitude où ils vous tiennent, ils calomnient dans votre eſprit ceux qui cherchent à vous délivrer, & vous peignent comme vos ennemis ceux-là même qui prennent votre défenſe. L'on ne ceſſe de vous dire depuis quelque temps, & l'on a l'impudence de l'écrire & de l'imprimer, que le Tiers-Etat des Villes eſt ennemi de celui des campagnes; que les Bourgeois ont des privileges plus grevans

pour vous, que ceux des Nobles d'épée, de robe & d'Eglise, &c. Comment peut-on insulter à ce point vos lumieres, ou se jouer de votre bonne foi? Comment ose-t-on vous proposer avec confiance des mensonges aussi évidens? Nous vous le demandons à vous-mêmes, Messieurs & Amis, Fermiers & Métayers : où sont ces *exemptions qui résultent pour tous nos biens de campagne, de notre habitation dans les Villes* (1) ? Ne payons-nous pas, comme vous, les vingtiemes & sols pour livres? Si l'on vous charge à la taille, n'est-ce pas une déduction du prix auquel vous prenez nos fermes? Et si l'on vous ruine en corvées, n'est-ce pas nous, propriétaires, qui supportons en résultat vos pertes? Nos biens ne sont-ils pas sujets au rachat, au retrait du Seigneur, aux lods & ventes dus simples & perçus doubles? Nos bestiaux ne sont-ils pas sujets aux saisies vexatoires des Gardes, & nos champs aux déprédations des bêtes fauves, & qui pis est, aux ravages des chasses, quand, semblables à une troupe de Tartares, trente Gentilshommes & autant de Laquais menent à travers vos guérets une armée de chiens & de chevaux, pour un plaisir barbare & frivole?

L'on vous parle des franchises, des immunités des Villes. Où sont-elles donc, ces immunités? Nous tirons à la milice comme vous; & de plus, il faut toutes les nuits monter la garde & la patrouille; & après avoir passé une pénible journée, se voir privé encore du repos, & porter le fusil par la froidure & les ténebres.

---

(1) Voyez le modele de doléances, envoyé par M. le Comte de.... à toutes ses Paroisses.

L'on vous parle des droits de prévôté, de cloifon, d'octroi, qui font perçus fur vos denrées. Et fur qui tombent-ils ces droits, finon fur ceux qui achetent les denrées? Quand le Commis vous a pris fix fols pour un panier de fruits ou de falade, ne renchériffez-vous pas d'autant & vos fruits & votre falade? Et n'eft ce pas nous, en réfultat, à qui tous ces droits font à charge? Et s'ils ne portent pas le nom *de taille*, n'en ont-ils pas la réalité?

L'on vous parle des petites taxes de ceux qui, *déferteurs des campagnes, vont s'établir dans les Villes.* Et qui nous fait déferter ces campagnes, finon la tyrannie des Seigneurs, les pillages de leurs Gardes, les outrages de leurs gens?

Et quant aux *taxes* prétendues *petites*, venez voir nos capitations; venez voir fi, fous ce nom & celui d'induftrie, de logement de gens de guerre, &c. nous ne payons pas autant qu'au village; venez voir de fimples Marchands taxés à cent & deux cents livres, un Cordonnier cinq louis d'or, un Serrurier cinquante écus, un Mégiffier dix-huit piftoles, pendant que des Gentilshommes, Laïcs ou Eccléfiaftiques, ne payent qu'un louis & dixécus, pour vingt & trente mille livres de rente, pour lefquelles ils n'ont d'autre peine que de les compter & de figner quittance.

Et les Bourgeois, nous direz-vous, ceux furtout qui *rempliffent les charges des Hôtels-de-Ville, ou leur tiennent de près ou de loin, n'eft il donc pas vrai qu'ils jouiffent de faveurs de taxes* (1), qui font un crime de leze-citoyen? Oui, Meffieurs & Amis, il eft vrai; & voilà le feul chef fur lequel

(1) Voyez les doléances de M. le Comte de.....

nos calomniateurs aient raiſon ; mais en cela même ils ſont de mauvaiſe foi ; car, à les entendre, il ſembleroit que ce crime fût celui de tous les Bourgeois, tandis qu'il n'eſt que celui de la moindre partie, de celle là même qui déjà ne mérite plus ce nom. Car, Meſſieurs, nous ſommes deux eſpeces de Bourgeois bien diſtinctes & bien différentes. Dans l'une, que l'on peut appeller celle des bons & francs Bourgeois, nous rangeons tous ceux qui, vivant du produit de leurs terres ou de leur profeſſion, emploient leur temps aux ſciences & aux arts utiles, tels que la Médecine, le Barreau, le Commerce en gros ou en détail, & même les métiers méchaniques ; & ceux là ſont vos bons amis, puiſque non-ſeulement ils vous ſont utiles par leurs travaux, mais qui ſe piquent encore de partager toutes vos charges. L'autre eſpece, au contraire, eſt celle de ces Bourgeois bâtards qui, vivant de leurs rentes ſans rien faire, veulent cependant obtenir la conſidération que l'on ne doit qu'aux hommes utiles, & pour cet effet emploient leur fortune à acheter des emplois qui leur donnent de l'autorité ſur leurs concitoyens, ſans avoir jamais d'autre induſtrie que celle d'une étroite léſine, & ſans faire d'autre uſage de leur crédit, que de s'affranchir de nos fardeaux. Or, Meſſieurs, ſi ces Bourgeois ſont vos ennemis, ils ſont également les nôtres ; en vain gardent-ils notre nom : nous les regardons comme des transfuges prêts à paſſer chez nos adverſes ; nous les tenons pour mauvais citoyens, en ce qu'ils rejettent ſur nous leurs charges ; & pour parens dénaturés, en ce que leur vanité n'aſpire qu'à l'honneur de dépouiller leurs enfans en faveur d'un ainé : auſſi nous propoſons.

nous de les retrancher de notre ſein, & d'exclure de notre ſociété tout Bourgeois qui dorénavant achetera des charges à privileges, ou mariera ſa fille à des privilégiés.

Mais, Meſſieurs & Amis, qui rend ces hommes-là nos ennemis? Ne ſont-ce pas les privileges? Et les privileges, d'où viennent-ils, ſinon de la Nobleſſe? C'eſt donc à dire que les Bourgeois ne ſont vos ennemis qu'autant qu'ils reſſemblent aux Nobles; & c'eſt cependant un homme noble qui oſe les noircir près de vous! Non, Meſſieurs; croyez-en votre ſentiment caché; croyez-en ce ſoupçon ſecret qui, même en cédant à la ſéduction, vous inſpire de la défiance. Non, les Bourgeois ne ſont point vos ennemis : ceux même qui s'étoient égarés, reconnoiſſent leur erreur, reviennent à nous en bons freres. Ceux-là ſeuls méritent votre haine, qui abuſent de leur art pour tromper votre droiture; qui oſent rédiger des écrits pour ſurprendre vos ames ſimples; qui les font diſtribuer en ſecret, honteux qu'ils ſont de leur lâcheté, & plus criminels par leur honte; ceux enfin qui prêtent leur miniſtere à les imprimer, & qui, contre le cri de leur conſcience, deviennent les complices du crime.

Mais nous, Meſſieurs, nous ſommes bien réellement vos amis; &, pour en juger par vous-mêmes, ouvrez nos Cahiers de doléances, liſez nos plaintes & nos demandes : ou ſi ces Imprimés ne parviennent pas dans vos campagnes, écoutez le réſumé que nous vous en préſentons.

Nous demandons que l'on ſupprime, ſans réſerve & ſans reſtriction :

1°. Cette gabelle qui nous greve comme vous.

2°. Ces aides, qui nous font subir à tous des inquisitions si odieuses.

3°. ces traites, ces droits de passage, ces cloisons, ces octrois, ces barrieres, qui à chaque pas nous vexent & nous inquietent.

4°. Ces corvées de grand chemin, par lesquelles on ruine nos communs bestiaux.

5°. Ces tailles, accessoires & francs-fiefs que ne paient point les Nobles, &c. &c.

En un mot, nous demandons une réforme complette des impôts actuels, & une constitution nouvelle, par laquelle ils soient répartis avec une stricte justice, sans privilege, sans exemption pour qui que ce soit au monde; & que chacun y contribue en proportion de ses facultés & de ses richesses.

Pour cet effet, nous demandons qu'il soit établi:

1°. Une contribution sur les biens-fonds, maisons ou terres, assise à raison de leur produit ou de leur valeur fonciere.

Par-là, tout propriétaire payera au prorata de sa fortune; ensorte que si la contribution est du *quint*, celui qui aura cent livres de rente payera vingt-francs; & celui qui en aura cent mille, payera vingt mille francs; ce qui est bien différent de l'état actuel, où un tel propriétaire paie au plus cent louis.

Et nous voulons cette *contribution* en argent, & non en denrées; parce que, pour exploiter les denrées, il faudroit des Employés & des Fermiers, qui deviendroient pis que les Gabelles; & voilà en quoi nous nous indignons contre votre Seigneur, qui vous la fait demander en nature, lui qui s'est tant récrié quand Brienne la vouloit ainsi; mais

c'eſt qu'apparemment il ſe propoſe d'en être le Fermier lui-même.

2°. Nous demandons un impôt par tête, afin que celui qui n'aura point de biens-fonds, contribue auſſi aux dépenſes publiques, dont il tire avantage ; & nous demandons qu'il ſoit aſſis en une telle proportion, que celui qui, comme vous, ne gagne que de quoi vivre, paie bien peu, puiſqu'il paie de ſon néceſſaire ; & que celui qui eſt opulent paie beaucoup, puiſqu'il paie de ſon ſuperflu.

Enfin, nous deſirons que l'on taxe ces Laquais, que les gens riches multiplient au détriment de vos travaux, & ces carroſſes magnifiques, qui font nourrir tant de chevaux inutiles au commerce.

A ce moyen, Meſſieurs & Amis, plus d'Employés, plus de Gabelles, plus de Commis au vin, au cidre, aux cuirs, au papier, au tabac ; plus d'octrois, de péages ni de barrieres ; plus de Collecteurs, de Subdélégués, ni d'Intendans ; en un mot, plus de mangeries de tant d'eſpeces. Liberté & franchiſes entieres.

Ce n'eſt pas tout. Nous demandons la ſuppreſſion de tous ces droits ſeigneuriaux, non moins grevans pour nous tous, que les impôts mêmes.

Nous demandons que l'on ſupprime les ſervitudes de moulin, de four, de preſſoir, les droits de fuie & de garenne.

Que les rentes de toute eſpece deviennent amortiſſables ; que les frêches ſolidaires ſoient rompues, & ſéparément rachetables.

Que le retrait féodal & les lods & ventes ſoient pareillement éteints, au moyen d'une indemnité.

Que les *aſſiſes* ſoient abolies, & que les Sei-

gneurs ne faſſent plus de triages de landes & communes.

Qu'ils encloſent leurs parcs & leurs bois, & ne puiſſent faire ſaiſir de beſtiaux dans les terres ouvertes.

Nous demandons que les Gardes-chaſſes ne puiſſent faire de procès-verbaux ſans témoins ; qu'ils ne puiſſent porter de fuſil, mais ſeulement la hallebarde, ſelon le texte de la Coutume ; qu'ils ne ſoient point des vagabonds étrangers, mais des gens connus, avec certificat de la Paroiſſe, comme ils ſont gens de bonnes mœurs.

Nous demandons que chacun puiſſe chaſſer ſur ſon bien, & que quand quelqu'un ſe plaindra des bêtes fauves, cerfs, ſangliers, loups, &c. il ſoit fait des battues publiques, & non des chaſſes de vingt & trente Gentilshommes, avec tout leur train ; c'eſt-à-dire, en un mot, que nous demandons tout en franc-aleu.

Nous demandons que l'on aboliſſe les Juſtices ſeigneuriales, & qu'il ne ſoit plus dit que les Juges du peuple ſont des domeſtiques à gages, ſujets à toutes les fantaiſies de leurs Maîtres, & en cela leur intérêt eſt le même que le nôtre.

Nous demandons que tout ſoit Juſtice royale ; que l'on n'aille plus juſqu'à Paris pour un procès de 5 ſols ; mais qu'il y ait en chaque province un Tribunal ſupérieur, & qu'il ſoit compoſé au moins pour moitié de roturiers comme nous ; c'eſt-à dire, que le fils d'un Payſan puiſſe, s'il eſt bon ſujet, devenir premier Préſident.

Enfin, Meſſieurs & amis, nous demandons que

vous ſoyez des hommes libres & ne dépendans que des loix que nous nous donnerons nous-mêmes ; & pour cet effet, nous demandons que nos impôts ſoient régis, notre police exercée, nos perſonnes gouvernées par des gens que nous choiſirons nous-mêmes, dont l'Aſſemblée s'appellera les *Etats de la Province.* Et ces gens ne ſeront pas nos maîtres, mais ſeulement nos fondés de procuration pour le bien de la choſe publique.

Et afin que vous ſoyez vraiment libres dans vos choix, nous demandons des réglemens qui vous garantiſſent des menaces de vos Maîtres, & une loi qui porte les baux à une longue durée, afin que vous ne ſoyez pas ſans ceſſe à la veille d'être chaſſés de vos lieux.

Enfin, pour vous donner les lumieres néceſſaires à vous préſerver des tromperies des hypocrites, nous voulons qu'en chaque Paroiſſe il ſoit établi une école où vos enfans apprendront à lire & à écrire, & où on leur enſeignera, comme par catéchiſme, tout ce qu'il convient de ſavoir à un citoyen pour la ſûreté de ſa perſonne & l'économie de ſes biens.

Jugez donc par vous-mêmes, Meſſieurs, ſi nous ſommes vos ennemis. Eh ! quel intérêt aurions-nous à l'être ? Si l'on vous obere d'impôts, eſt-ce nous qui en profitons ? Eſt-ce nous qui avons les penſions, les bienfaits, les graces ? Eſt-ce à de petits Bourgeois comme nous que l'on donne les Gouvernemens, les Intendances, les Abbayes, les Evêchés, les Régimens ? Non certainement. Si au contraire ceux qui vous enveniment contre nous s'en trouvent déjà revêtus, & ſi, voyant le train que prennent les affaires, ils craignent la réforme de tant

d'abus dont ils vivent, n'eſt-il pas plutôt à préſumer, n'eſt-il pas même bien évident que ce ſont ceux-là qui ont intérêt de vous tromper, & qui, voyant que ſi nous ſommes unis, nous ſerons plus forts qu'eux, font tout ce qu'ils peuvent pour nous diviſer, afin de nous battre les uns par les autres ?

Voilà ſur quel plan depuis long-temps ils travaillent. En conſidérant le petit nombre où ils ſont par rapport à nous, ils ſe ſont dit : « Nous autres no-
» bles, nous ſommes bien peu pour régner ſur tant
» de roturiers; à peine ſommes-nous un contre
» cent; cependant, ſi nous ſavons nous entendre,
» il y a moyen de les ſubjuguer; & voici comment
» il faut nous y prendre. Suppoſons-nous être qua-
» tre freres, tous bien d'accord & bien unis : il
» faut que l'un vive en campagne dans ſa Paroiſſe;
» que l'autre ſoit Conſeiller au Parlement, le troi-
» ſieme ſera Colonel, & le quatrieme deviendra
» Evêque. Quand le bien d'un roturier conviendra
» au Seigneur de Paroiſſe, il s'en accommodera ſans
» façon : le roturier fera un procès ; le Conſeiller
» en ſera Juge, & le fera perdre, comme de raiſon :
» ſi la Paroiſſe ſe révolte, le Colonel y menera ſon
» régiment; s'il arrive conjuration, l'Evêque la
» découvrira par le moyen de ſes Prêtres, à qui
» l'on raconte tout en confeſſion; il fulminera des
» monitoires, des excommunications; le bon peu-
» ple aura peur du *diable*. il deviendra doux com-
» me mouton; on lui fera entendre qu'il eſt ici-bas
» pour qu'on le tonde & qu'on l'écorche; on
» l'exhortera à la patience; & maîtres des corps &
» des ames, nous régnerons, quoique peu nom-
» breux, ſur toute la Nation ».

Par malheur pour ce beau projet, il s'eſt trouvé

p. 5 – les nobles font venir en secret leurs monnaies aux paysans
les bourgeois n'en font point paraître

p. 13 – ils (les nobles) crient au despotisme du roi et vous accusent
que les ministres

parmi eux d'honnêtes gens qui ont dit que cela n'étoit pas juste; que les Bourgeois & les Paysans étoient des hommes comme les Nobles, puisque c'étoit d'eux qu'on les fabriquoit ; que c'étoit une tyrannie odieuse de vouloir partager entre quelques-uns le fruit des travaux de tous. D'autre part, les Bourgeois, qui en ont deviné la trame, ont averti le Roi & le Peuple, savez-vous ce qui est arrivé? Les ligueurs se voyant découverts, ont dit : « Nous ne » sommes pas assez forts de monde, il faut augmen- » ter notre parti : alors ils sont venus vers les Bour- » geois, & leur ont dit : Ecoutez, nous sommes » bons freres, ne faites pas tant de bruit, nous par- » tagerons ; n'avons-nous pas les mêmes intérêts? » N'avez-vous pas des terres comme nous? Eh » bien, nous les affranchirons comme les nôtres. » La canaille travaillera pour nous tous, & nous » nous reposerons. Et puis, en vérité, des gens « bien nés comme les Bourgeois, sont ils faits » pour se confondre avec le Peuple? Est-ce que » vous irez vous mêler avec des manœuvres, & » délibérer avec des Savetiers & des Métayers? » Croyez-nous, laisse-là votre philosophie; ce n'est » que du vent; le solide est de bon argent, de « belles maisons de ville & de campagne, des la- » quais, des chevaux, des Maîtresses, sur-tout » grande chere ».

Alors nous autres Bourgeois avons dit en nous-mêmes : ces hommes-là sont des hommes pervers, ils se jouent de ce qu'il y a de plus saint sur la terre. Ne faisons point ce qu'ils nous disent. Nous agirions contre notre conscience, contre nos intérêts, contre nos sentimens.

Nous agirions contre notre conscience ; car elle

nous dit que ces Payſans, ces Artiſans ſont des hommes comme nous, à qui Dieu a donné les mêmes ſens, les mêmes facultés, par conſéquent les mêmes droits à la vie, aux bienfaits de la nature, aux produits de leur travail : de quel droit jouirions-nous du fruit de leurs peines, ſans leur rendre un équivalent des nôtres?

Nous agirions contre nos ſentimens. Comment contempler, ſans ſouffrir, des pleurs, des tourmens dont nous ſerions cauſe? Comment affliger nos amis, nos parens? car enfin ne ſommes-nous pas iſſus nous-mêmes d'artiſans & de payſans? De plus près ou de plus loin, nous ſommes tous freres; nous ſommes tous égaux, nous compoſons une même famille : les grades, les emplois y ſont différens, mais la dignité du ſang eſt la même; les rangs, les richeſſes ſont des lots que chacun de nous, en naiſſant, tire au chapeau de la fortune, ſans y porter aucun mérite. A l'un tombe un billet de Prince, à l'autre un billet de Payſan, à celui-ci d'immenſes richeſſes, à celui-là rien du tout. Le payſan pouvoit naître Roi, le Roi pouvoit naître manœuvre. Où eſt donc le ſujet de s'enorgueillir? Et pourquoi, d'ailleurs, dédaigner des hommes réellement utiles? Sans ce Savetier qu'on mépriſe, nous nous écorcherions les pieds; ſans ce Tiſſerand, nous n'aurions point de chemiſes; ſans le Chapelier, nous nous enrhumerions; & ſans le Métayer, nous aurions la famine. Eſt-il donc une nobleſſe plus grande que celle d'être utile?

Ainſi nous avons rejeté leurs perfides propoſitions. Alors, honteux de ſe voir découverts & refuſés, ils ſe ſont retournés vers vous, dans l'eſpoir de vous tromper. C'eſt ainſi qu'en Bretagne ils ſe ſont

adreſſés aux gens qu'ils tenoient à leurs gages, pour les ſuſciter contre nous, & nous aſſaſſiner.

Mais, Meſſieurs & Amis, par la lâcheté de leurs moyens, jugez du vice de leur cauſe, & de la perverſité de leurs vues.

Pour bien apprécier leurs promeſſes, rappellez-vous quelle a été juſqu'à ce jour leur conduite; examinez ſi, lorſque vous avez eu des beſtiaux égarés, ils ne les ont pas mis en fourrières, & s'ils ne vous ont pas rançonnés pour les en retirer. Examinez ſi, pour le moindre cas de chaſſe, ils ne vous ont pas mis à l'amende; s'ils vous ont épargné pour vos rentes, attendu pour vos paiemens : & ſoyez ſûrs qu'ils n'ont pas deſſein de changer à l'avenir : ils vous vantent leur protection contre la gabelle; mais il eſt de leur intérêt de ſauver votre argent des mains de *la Ferme*, pour que vous puiſſiez les payer.... Ils crient au *deſpotiſme* du Roi, & vous animent contre les Miniſtres; mais, Meſſieurs, un ſeul maître, fût-il mauvais, vaut toujours mieux que la douzaine. Jugez ce qui arriveroit ſi ces Meſſieurs gouvernoient la Province. Voyez quelles intentions ils montrent déjà pour vos bois; leurs deſſeins ſe ſont manifeſtés d'avance. Dès l'an paſſé ils ont établi par-tout des Nobles pour Syndics de Paroiſſe, afin d'envahir le maniement de toutes les affaires. Pour remplir l'Ordonnance du Roi, ils ont admis à la vérité les Roturiers pour moitié dans leurs Aſſemblées provinciales; mais ils ont pris, comme ils s'en vantent indiſtinctement, des *pantins dont ils ſont les maîtres*; &, par un ſubterfuge dériſoire, ils ont compté des Gentilshommes pour des Roturiers : ſi nous voulons les laiſſer faire, ils repréſenteront ainſi tout le Tiers-Etat, & même

l'Eglise par des Nobles; ils donneront tous les emplois, nommeront à toutes les places, choisiront tous les Officiers de Commission intermédiaire, de Municipalité, de Justice; repartiront & percevront tous les impôts, & vous pouvez juger s'ils vous rendront des comptes.

Or, Messieurs & Amis, voulez-vous réduire tout ce beau projet en fumée? il s'agit simplement de l'éventer; car par eux-mêmes ils n'ont aucune force: toute celle qu'ils montrent, vient de vous. S'ils ont un parti dans une Paroisse, c'est vous qui le faites; s'ils ont de l'argent pour acheter des voix, c'est vous qui le leur donnez, c'est vous qui mettez en valeur ces métairies qui font leurs richesses; & si vous croisiez un instant les bras, ils courroient risque de mourir de faim: ils le sentent bien; aussi voyez-vous qu'en ce moment ils vous comblent de politesses; ils prennent la main à celui-ci, frappent sur l'épaule à celui-là; & jugez, par cet abaissement de leur orgueil, combien est grand l'intérêt qu'ils y voient; jugez quel avantage vous avez aujourd'hui sur eux: il est tel que, si vous savez en profiter, vous allez de ce moment vous affranchir de toutes leurs chaînes, & devenir leurs égaux & presque leurs Maîtres; vous l'êtes même en cet instant; leur sort dépend de vous: sachez donc assurer le vôtre: le choix de vos Députés aux Etats-Généraux, va décider de votre destinée; jugez donc de son imporportance. Vainement vous dira-t-on que des hommes qui vous sont opposés d'intérêts, défendront, par générosité, les vôtres; c'est un travers d'esprit complet, de prendre pour Avocat sa partie adverse; vainement vous promettra-t-on à chacun en particulier, de vous exempter de la servitude pu-

blique : l'inſtant où l'on a beſoin de vous une fois paſſé, l'on oubliera toutes les promeſſes, & l'on ne vous conſervera de ſentimens que ceux dus aux lâches & aux imbécilles : on rira de votre ſimplicité, qui a confié à la bonne foi *des renards*, *la garde & la conſervation des poules*.

Recommandez donc, Meſſieurs & Amis, à vos Electeurs, d'apporter tous leurs ſoins à cette grande affaire ; & ſi vous reconnoiſſez que l'on vous ait déjà égaré dans le choix de vos porteurs de cahiers ou dans le contenu de vos doléances, revenez ſur vos pas, vous en avez la faculté : révoquez des pouvoirs ſurpris par la fraude ou la violence, refaites de nouveaux Députés vraiment dignes de votre confiance, & dites leur : nous dépoſons entre vos mains le ſort de vos biens & de nos vies. Portez à ce dépôt ſacré, tout le reſpect qu'il mérite ; tremblez de le confier, à votre tour, dans des mains impures ou perfides ; ſongez qu'il y va de votre conſcience, de votre honneur, du ſalut de votre tête ; ne choiſiſſez, pour nous repréſenter, que des hommes qui aient les mêmes intérêts que les nôtres : ne choiſiſſez ni Nobles, ni Prêtres, quelqu'honnêtes gens qu'ils puiſſent être : nous ne ſommes pas de leur claſſe ; ils ne peuvent être de la nôtre : choiſiſſez des hommes roturiers, de Ville ou de campagne, n'importe : choiſiſſez des hommes de courage ; car la vertu timide eſt fragile : choiſiſſez des hommes de talent ; car le talent eſt néceſſaire : mais avant tout, choiſiſſez des hommes integres ; car la probité marche avant tout.

Tels doivent être vos vœux, Meſſieurs & Amis, & tels ſont les nôtres. Nous ne demandons point à fournir des Députés excluſivement aux campagnes : envoyez-nous des hommes capables, & nous leur

donnerons nos voix : tous nos desirs sont d'être justes, parce que la justice est le principe de la félicité publique, & que la félicité publique est la source d'où se puise le bonheur de chacun. Nous ne desirons point que les Députés sortent d'un seul canton; nous souhaitons au contraire qu'ils se trouvent répartis sur toute la Province, afin qu'il y ait plusieurs centres établis à la représentation & à la confiance.

Que le bien général s'opere! que tous les citoyens soient heureux! mais sur-tout que les *Laboureurs* jouissent de cette liberté d'esprit & de corps, de cette sureté de biens & de personnes, sans lesquelles il n'y a point de bonheur! Qu'ils en jouissent, parce qu'ils sont la classe utile, importante, fondamentale, en un mot, la premiere classe de l'Etat! parce que sans eux, point de denrées, point de richesses, point de commerce, point de corps de Nation! Qu'ils jouissent, ces *Laboureurs*, de tous les biens qu'ils font naître, & dont, sans eux, nous manquerions! Que ces Fermiers, ces Métayers, ces Vignerons, qui donnent la valeur à nos terres, partagent l'aisance qu'ils nous procurent! Qu'ils sentent la dignité de leur condition! Qu'ils deviennent libres comme nous, & que, dans les hommes pour lesquels ils travaillent, ils ne voient plus que des associés leurs égaux, & non des tyrans ou des maîtres.

Voilà, Messieurs, quels sont les sentimens & les vœux de ceux qui, comme hommes, comme amis, comme freres, se font honneur d'être & seront à jamais inviolablement,

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs,

Les Bourgeois associés pour la défense du droit du Peuple & l'instruction des Paysans.